



Prix de thèse de la Cour des comptes 2024

Désormais annuel, le Prix de thèse de la Cour des comptes sera remis par son Premier président en novembre 2024.

Cette récompense est destinée à distinguer les auteurs de thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 qui contribuent à améliorer les connaissances et l'innovation en matière de finances publiques, de gestion publique ou d'évaluation des politiques publiques.

Le prix, d'un montant de 5 000 €, et, le cas échéant, un prix spécial d'un montant de 2 000 €, seront remis sur la base des délibérations d'un jury associant magistrats et universitaires de haut niveau.

Les docteurs souhaitant concourir doivent envoyer l'ensemble des pièces requises (cf. article 5 du règlement) à l'adresse prixdethese2024@ccomptes.fr, et **au plus tard le 31 mai 2024**.

Les candidats sont invités à compiler tous les documents dans un unique PDF, avec un sommaire en première page, et de compresser le document final*. Un mail accusant réception de votre candidature vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Les thèses peuvent être rédigées en français ou en anglais, sous réserve qu'un résumé long en français y soit adjoint. Sont éligibles les docteurs de nationalité française ou ayant soutenu leur thèse dans une université française.

La remise des prix aura lieu en novembre 2024, au palais Cambon.

Retrouvez toutes les informations sur [le site](#) de la Cour des comptes.

*Les pièces jointes ne doivent pas dépasser 10 Mo. Merci de nous indiquer toute éventuelle difficulté à l'adresse mail du Prix.